

CLASSE PRÉPA MUSIQUE 93

Guide d'accueil

CRR 93
CRD DE PANTIN
CRD DE MONTREUIL
CRD DE BOBIGNY

SAISON 2021-2022



© Photo : Mourad Cherifi

CYCLE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CPES)

6 DOMAINES : Instruments de l'orchestre •
Instruments polyphoniques • Art lyrique •
Musique ancienne • Erudition, direction, création • Jazz
+ 1 module « Environnement professionnel » pour toutes et tous

WWW.CRR93.FR / WWW.EST-ENSEMBLE.FR / WWW.BOBIGNY.FR

Sommaire

I Présentation	p. 3
II Les établissements partenaires	p. 4
III Contenu des enseignements pour les 6 domaines Et module 5 : <i>connaissance de l'environnement professionnel</i>	
Domaine Instruments de l'orchestre	p. 6
Domaine Instruments polyphoniques	p. 9
Domaine Art lyrique	p. 12
Domaine Musique ancienne	p. 15
Domaine Érudition, direction, création	p. 18
Domaine Jazz	p. 23
Module 5 : <i>Connaissance de l'environnement professionnel</i>	p. 25
Annexes	p. 28

I Présentation

Introduction

Le Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) est né de la volonté affirmée des établissements partenaires (CRR 93, CRD de Bobigny, Montreuil et Pantin) d'unir leurs efforts afin de proposer une offre pédagogique innovante sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. Notre département peut à présent s'enorgueillir de disposer en complément du Pôle Sup'93, d'une filière d'enseignement artistique spécialisé, de l'éveil artistique au DNSPM, au DE ou à la licence de musicologie.

Cadre

Conformément aux articles 51 et 53 de la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, le CPES musique 93, se déroule dans la continuité des études musicales. Le niveau d'entrée de ce cycle est équivalent à celui de l'admission en Cycle spécialisé ou cycle d'orientation professionnelle.

Dans le cadre de la mise en place du CPES musique 93, le CRR 93, le réseau des conservatoires d'Est Ensemble (représenté par les CRD de Montreuil et de Pantin) et le CRD de Bobigny se sont associés pour élaborer, développer une réflexion pédagogique commune, partager certains enseignements, ainsi que l'organisation d'événements et de projets en partenariats avec les établissements artistiques et culturels du territoire.

Le CPES est un cycle d'études non diplômant préparant aux concours d'entrée des établissements d'enseignement supérieur français et étrangers (Pôles Supérieurs, CNSMD, CEFEDM, CFMI...). La durée du cursus est de 2 à 3 ans avec admission sur concours.

Organisation générale

Afin de conserver la diversité et la richesse des enseignements présents au sein des structures partenaires, ainsi que de fluidifier et simplifier la gestion administrative des élèves et des équipes, l'enseignement de base - c'est à dire les quatre premiers modules – est assuré par chaque établissement partenaire. Le point de convergence est la création du Module « Connaissance de l'environnement professionnel » (Module n°5). Ce module, grâce à son intérêt pédagogique commun aux 6 domaines et son organisation programmée en sessions réunissant l'ensemble des élèves en même temps, est l'un des points forts de la « Classe Prépa musique 93 ».

L'autre point fort de cette collaboration est d'avoir fait le choix de travailler à partir d'une réflexion pédagogique commune. Le conseil pédagogique du CPES, composé des directeurs/trices, ou de son représentant, des responsables pédagogiques ou professeurs référents CPES de chaque établissement cosignataire, en est l'outil opérationnel. Y concourent de même : les réunions des directions, l'ouverture de certaines master class et de certains cours à l'ensemble des élèves en cursus dans le département, la collaboration dans le cadre des projets pédagogiques et artistiques, jusqu'à la création d'une « promotion départementale ».

La mise en réseau du CPES dans le département de la Seine-Saint-Denis, initiée en 2018, est amenée à se développer dans les années à venir afin d'asseoir sa singularité dans le secteur de l'enseignement artistique spécialisé en Ile-de-France. On notera dans ce sens pour les concours d'entrée 21-22 l'organisation commune de deux épreuves: celle de FM (chanteur.euse.s et les instrumentistes) et celle de Musique ancienne, et pour la rentrée de septembre 2021 la création d'une session d'orchestre symphonique réunissant les étudiant.e.s du CPES 93 qui donnera lieu en Novembre 2021 à des concerts publics.

La mise en œuvre des volumes horaires indiqués dans les tableaux récapitulatifs des heures minimales d'enseignements des modules 1 à 4, au sein des différents domaines, relève de l'organisation interne de chaque établissement.

II Les établissements partenaires

Le CRR 93 / Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers - La Courneuve

Classé par l'Etat Conservatoire à Rayonnement Régional, le CRR 93 dispense les trois spécialités requises par le label : musique, danse, théâtre.

Environ 1500 élèves en cursus et plus de 6000 enfants du territoire sont touchés par les différentes actions du CRR 93.

L'équipe pédagogique est composée de plus de 150 artistes enseignants, dont une vingtaine de musicien.ne.s intervenant.e.s.



Un peu d'histoire...

En 1965, année de la création du conservatoire de La Courneuve, les villes d'Aubervilliers et de La Courneuve disposaient chacune de leur école de musique, structure municipale en gestion directe. La politique de la musique engagée par Marcel Landowski en 1966, impulsant « l'implantation progressive de centres musicaux de premier ordre en différents points du territoire », poussa les deux Maires de l'époque à réunir leurs 2 écoles en 1973, afin de créer un établissement d'enseignement artistique pluridisciplinaire ambitieux et accessible à tous. C'est la naissance du Syndicat intercommunal à vocation unique, qui demande et obtient dans la foulée le label Ecole Nationale de Musique et de Danse pour la structure, puis le label Conservatoire National de Région un an après, en 1974. En 2005, il est dénommé Conservatoire à Rayonnement Régional, suite à la publication de la loi de 2004 sur le transfert des compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales.

Quelques étapes clés :

- **1972** : ouverture de la première classe CHAM / CHAD, partenariat entre le conservatoire et le collège J.B. Clément de Dugny
- **1976** : ouverture de la filière F 11 au lycée Henri Wallon d'Aubervilliers
- **à partir de 1999** : ouverture des classes CHAM vocales à l'école Joliot-Curie et au collège G. Péri d'Aubervilliers, des classes CHAM percussions traditionnelles au collège Politzer de La Courneuve, de la seconde « Art du Son » au lycée Henri Wallon
- **2009** : ouverture du Pôle Sup'93 en partenariat avec l'Université de Paris 8
- **2012** : ouverture de la première classe CHAT au collège Jean Vilar de La Courneuve

En dehors des classes CHAM/D/T, les actions en direction du milieu scolaire se développent et se structurent, avec la création d'un département des partenariats éducatifs. Les cours du CRR 93 sont assurés sur plusieurs sites de chaque ville, notamment dans des écoles, puis sont regroupés sur deux sites à Aubervilliers (Métafort et rue Réchossière) et 2 sites à La Courneuve (avenue Gabriel Péri et Centre culturel Houdremont). Depuis septembre 2013, l'activité liée au cursus et une partie des actions liées aux partenariats éducatifs du CRR 93 sont regroupées sur un seul site à Aubervilliers, dans un bâtiment de 5000 m² qui lui est dédié, et deux sites à La Courneuve.

Le réseau des conservatoires d'Est Ensemble

L'établissement Public Territorial Est Ensemble a fait le choix de la mise en réseau de ses conservatoires transférés en 2013 pour des enjeux financiers et fonctionnels, mais surtout pour des enjeux de cohérence pédagogique, d'exigence artistique et de bon sens territorial.



Le réseau des conservatoires d'Est Ensemble est ainsi composé de 8 conservatoires :

- **2 Conservatoires à Rayonnement Départemental** : Montreuil (Musique et Danse) et Pantin (Musique, Théâtre, Danse et Arts Plastiques)
- **6 Conservatoires à Rayonnement Communal** : Bagnolet (Musique et Danse), Bondy (Musique), Les Lilas (Musique et Danse), Le Pré Saint-Gervais (Musique et Danse), Noisy-le-Sec (Musique et Danse) et Romainville (Musique).

Avec près de 400 enseignant.e.s et plus de 6 500 élèves, ce réseau de proximité propose un service public de sensibilisation, d'enseignement, d'éducation et de diffusion artistique particulièrement large et diversifié sur le territoire, en musique, en danse, en art dramatique et en arts plastiques.

En complément de l'enseignement artistique spécialisé, l'éducation artistique et culturelle est portée à la fois par les enseignant.e.s, mais également par des musicien.ne.s et des chorégraphes intervenant en milieu scolaire, artistes en résidence, équipements culturels du territoire, complétés par des dispositifs scolaires tels que l'orchestre à l'école, chorale à l'école, danse à l'école, projets chorégraphiques, classes à horaires aménagés, initiation instrumentale et éveil à la danse.

Chaque conservatoire, en lien avec les enseignements qu'il dispense, propose une programmation culturelle originale et diversifiée : concerts, spectacles, expositions, master class, conférences, ateliers...

S'y ajoute une saison culturelle spécifique réseau des conservatoires qui valorise les temps forts réunissant les 8 établissements sur des actions menées en commun.

Ces différentes saisons sont des outils du rayonnement territorial des conservatoires d'Est Ensemble, emblématiques d'une politique culturelle ambitieuse.

Le réseau des conservatoires demeure en permanence à l'écoute des nouveaux enjeux culturels pour être en capacité d'offrir un enseignement permettant à la fois à des élèves d'accéder au niveau pré professionnel et professionnel tout en allant à la rencontre des publics non habitués des pratiques culturelles.

Dans un territoire où 37% de la population vit dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, les conservatoires jouent un rôle fondamental en matière d'égalité des chances à la fois pour l'accès à une pratique artistique ainsi que sur l'accompagnement vers l'enseignement supérieur lorsque des élèves souhaitent en faire leur profession.

Le CRDMDT musique danse théâtre Jean Wiener de Bobigny

Le Conservatoire Jean Wiener de Bobigny est un établissement de formation classé par l'Etat pour la Musique, la Danse et le Théâtre.

Environ 1 350 élèves inscrits suivent les cursus des dix départements pédagogiques et plus de 1 000 enfants de la ville profitent des actions de sensibilisation et de découverte des arts.

Le C.R.D.M.D.T. de Bobigny est situé globalement en zone géographique socialement très défavorisée de la Seine-Saint-Denis et dans ce sens depuis plus de vingt ans, il est un centre de ressources en matière de formation et des pratiques artistiques et une importante identité sociale grâce à la visibilité d'un établissement public classé par l'Etat.

À travers l'évolution et la convergence des cursus artistiques et des programmes de formation constitutifs des parcours éducatifs initiaux (CHAM scolaires, cursus spécialisés, institutions locales I.M.E. Handicap', EHPAD etc.), les CPES constituent une véritable perspective offerte à la population afin d'accéder à une formation professionnalisante dans les disciplines artistiques. Cela ouvre l'accès notamment aux élèves artistes démunis de moyens financiers afin qu'ils préparent les concours d'entrée dans les établissements supérieurs. Ces parcours associés et spécialisés (CPES / DEM) déterminent également l'offre d'une professionnalisation destinée aux élèves inscrits dans les pratiques artistiques amateurs, et le choix individuel de s'inscrire ou non dans la voie des métiers artistiques valorisée par les diplômes supérieurs – D.N.S.P.M, D.E., Master 2, métiers du théâtre, du cinéma et de la danse.



III Contenu des enseignements pour les 6 domaines et module 5

Domaine Instruments de l'orchestre



Alto, basson (systèmes français et allemand), clarinette, contrebasse, cor, flûte traversière, harpe, hautbois, percussions, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle.

Le cursus

Comme défini dans les textes de cadrage, le cursus se compose de 5 modules avec un nombre d'heures d'enseignement fixé à 750 heures minimum.

La durée du cursus est de 2 à 3 ans avec admission sur concours.

Tableau récapitulatif des heures minimales d'enseignements par modules :

- Dans le cadre du partenariat entre les établissements signataires, chaque année les élèves prendront connaissance de l'opportunité offerte de suivre, en dehors du cursus de leur établissement, certains cours ou / master class dans l'ensemble des établissements signataires. Ces cours, spécifiques à chaque établissement, permettront ainsi de compléter chaque parcours individuel. A noter que les heures de ces cours supplémentaires n'apparaissent pas dans le nombre minimal d'heures à suivre par l'élève.

Modules		Volume horaire minimum tout au long du CPES
M1	Discipline dominante : pratique instrumentale	66
M2	Erudition	495
M3	Pratiques collectives	126
M4	Enseignement complémentaire (au choix)	99
M5	Connaissance de l'environnement professionnel	55
		Soit au total 841h

La répartition des heures des **Modules 2 et 3** se fait sur un minimum de 66 semaines de cours.

Module 1. Discipline dominante : pratique instrumentale

Les heures du module 1 se répartissent entre :

- **Les cours de technique instrumentale et interprétation**
- **Le déchiffrage**
- **Les master class**

Objectifs des cours

- acquisition des techniques instrumentales afin d'aborder en autonomie un répertoire varié
- connaissance du répertoire en soliste, en musique de chambre, de l'orchestre (traits d'orchestre)
- développement de l'oreille harmonique et relative
- autonomie de l'entretien de son instrument
- acquisition de la culture liée à l'instrument pratiqué et à son environnement

Module 2. Erudition

Les heures du module 2 se répartissent entre les différents cours suivants :

- **Formation musicale**
- **Commentaire d'écoute**
- **Culture musicale**

Objectifs des cours

Formation musicale

- renforcement des compétences techniques et musicales nécessaires au futur musicien professionnel
- travail à l'écrit et à l'oral autour des quatre domaines suivants :
 - Domaine rythmique (relevés et déchiffrage lus et instrumentaux)
 - Domaine intonation (relevés divers, déchiffrages chantés, polyphonies vocales...)
 - Domaine harmonique (relevés, initiation à l'harmonisation clavier, théorie musicale...)
 - Domaine création, improvisation
- des notions de culture musicale

Commentaire d'écoute

- développement et utilisation des outils nécessaires à la technique spécifique du commentaire d'écoute : réflexes auditifs, réactivité à l'écrit, rédaction et présentation orale...
- synthèse des connaissances acquises dans les autres disciplines musicales proposées dans les cycles : FM, histoire de la musique et analyse

Culture musicale

• Histoire de la musique

- acquisition des connaissances concernant l'évolution du langage, des formes et des genres musicaux du répertoire occidental de tradition écrite
- mise en relation de ces connaissances avec d'autres champs disciplinaires, tels l'histoire générale, la philosophie, les beaux-arts, la littérature, la poésie...
- associé à la notion de « Culture musicale », développement d'une réflexion d'ordre analytique, historique, culturelle ou esthétique, possibilité d'en transposer les problématiques sur d'autres répertoires, ainsi que de favoriser l'écoute critique et développer un questionnement personnel concernant sa propre pratique musicale.

• Analyse

- acquisition d'une compréhension profonde des œuvres sur le plan du langage, des formes, du lien entre matière et structure, des textures, des genres, afin de développer une connaissance intime des œuvres et de stimuler son propre imaginaire musical
- maîtrise du vocabulaire, la terminologie et les concepts propres au champ musical
- développement de l'autonomie dans la mise en relation d'un savoir théorique avec une pratique artistique
- acquisition de la maîtrise d'un discours portant sur l'acte créateur et l'organisation du sonore

Module 3. Pratiques collectives

Les heures du module 3 se répartissent entre les différents cours suivants :

- **Musique de chambre**
- **Pratiques collectives dirigée**

Objectifs communs musique de chambre / orchestre

- pratique régulière de différents types de pratiques collectives : musique de chambre, ensembles dirigés ou non dirigés, orchestres
- développement et perfectionnement des réflexes liés à l'écoute : pulsation commune, justesse (notamment la « correction » de la justesse), qualité du son, son et respiration commune...
- organisation de travail personnel pour les projets en collectifs
- apprentissage du répertoire
- travail en partenariat avec les structures de diffusion
- logistique liée à la création, l'organisation et la tenue des projets

Objectifs spécifiques

Musique de chambre

- savoir prendre sa place au sein d'un groupe
- autonomie dans l'apprentissage du texte musical
- création et gestion d'un groupe
- création des projets (y compris à portée pédagogique) en autonomie
- ouverture sur la transdisciplinarité

Orchestre

- développement et perfectionnement du travail par pupitres (partielles)
- savoir prendre sa place au sein d'un orchestre, d'un pupitre, d'un groupe
- autonomie dans l'apprentissage des traits
- travail avec le chef d'orchestre
- travail de ou avec les chefs de pupitres

Module 4. Enseignement complémentaire (au choix de l'élève)

Improvisation ; analyse ; écriture ; MAO ; CAO ; initiation à l'électro acoustique ; acoustique musicale ; composition électro acoustique ; orchestration ; soundpainting ; initiation à la direction de chœur ; initiation à la direction d'orchestre ; analyse fonctionnelle du mouvement...

La liste des enseignements complémentaires par établissement n'est pas exhaustive. Elle sera communiquée à la rentrée, cela en fonction de ce que chaque établissement proposera.

Domaine Instruments polyphoniques

Accordéon, guitare, piano

(Attention : la harpe est rattachée au domaine « instruments de l'orchestre »)



Le cursus

Comme défini dans les textes de cadrage, le cursus se compose de 5 modules avec un nombre d'heures d'enseignement fixé à 750 heures minimum.

La durée du cursus est de 2 à 3 ans avec admission sur concours.

Tableau récapitulatif des heures minimales d'enseignements par modules :

- Dans le cadre du partenariat entre les établissements signataires, chaque année les élèves prendront connaissance de l'opportunité offerte de suivre certains cours ou / master class dans l'ensemble des établissements signataires, en dehors du cursus de leur établissement. Ces cours, spécifiques à chaque établissement, permettront ainsi de compléter chaque parcours individuel. A noter que les heures de ces cours supplémentaires n'apparaissent pas dans le nombre minimal d'heures à suivre par l'élève.

Modules		Volume horaire minimum tout au long du CPES
M1	Discipline dominante : pratique instrumentale	66
M2	Erudition	495
M3	Pratiques collectives	132 (piano), 99 (accordéon, guitare,)
M4	Enseignement complémentaire (au choix)	99
M5	Connaissance de l'environnement professionnel	55
		Soit au total 847h (pianistes) 814h (guitare, accordéon)

La répartition des heures des **Modules 2 et 3** sur un minimum de 66 semaines de cours.

M2 FM	198h
M2 commentaire d'écoute	99h
M2 culture musicale	198h
M3 déchiffrage (pianistes)	33h
M3 ensembles / projets collectifs	33h
M3 musique de chambre	66h

Module 1. Discipline dominante : pratique instrumentale

Les heures du module 1 se répartissent entre :

- **Les cours de technique instrumentale et interprétation**
- **Le déchiffrage (sauf pianistes)**
- **Les master class**

Objectifs des cours

- acquisition des techniques instrumentales afin d'aborder en autonomie un répertoire varié
- connaissance du répertoire en soliste, en musique de chambre, ensembles
- pratique régulière de différents types de pratiques collectives : musique de chambre, ensemble dirigé ou non dirigé
- développement de l'oreille harmonique et relative
- autonomie de l'entretien de son instrument
- acquisition de la culture liée à l'instrument pratiqué et à son environnement

Module 2. Erudition

Les heures du module 2 se répartissent entre les différents cours suivants :

- **Formation musicale**
- **Commentaire d'écoute**
- **Culture musicale**

Objectifs des cours

Formation musicale

- renforcement des compétences techniques et musicales nécessaires au futur musicien professionnel
- travail à l'écrit et à l'oral autour des quatre domaines suivants :
 - Domaine rythmique (relevés et déchiffrage lus et instrumentaux)
 - Domaine intonation (relevés divers, déchiffrages chantés, polyphonies vocales...)
 - Domaine harmonique (relevés, initiation à l'harmonisation clavier, théorie musicale...)
 - Domaine création, improvisation
- des notions de culture musicale

Commentaire d'écoute

- développement et utilisation des outils nécessaires à la technique spécifique du commentaire d'écoute : réflexes auditifs, réactivité à l'écrit, rédaction et présentation orale...
- synthèse des connaissances acquises dans les autres disciplines musicales proposées dans les cycles : FM, histoire de la musique et analyse

Culture musicale

• Histoire de la musique

- acquisition des connaissances concernant l'évolution du langage, des formes et des genres musicaux du répertoire occidental de tradition écrite
- mise en relation de ces connaissances avec d'autres champs disciplinaires, tels l'histoire générale, la philosophie, les beaux-arts, la littérature, la poésie...
- associé à la notion de « Culture musicale », développement d'une réflexion d'ordre analytique, historique, culturelle ou esthétique, possibilité d'en transposer les problématiques sur d'autres répertoires, favoriser l'écoute critique et développer un questionnement personnel concernant sa propre pratique musicale

• Analyse

- acquisition d'une compréhension profonde des œuvres sur le plan du langage, des formes, du lien entre matière et structure, des textures, des genres, afin de développer une connaissance intime des œuvres et de stimuler son propre imaginaire musical
- maîtrise du vocabulaire, la terminologie et les concepts propres au champ musical

- développement de l'autonomie dans la mise en relation d'un savoir théorique avec une pratique artistique
- acquisition de la maîtrise d'un discours portant sur l'acte créateur et l'organisation du sonore

Module 3. Pratiques collectives

Les heures du module 3 se répartissent entre les différents cours suivants :

- **Musique de chambre**
- **Pratiques collectives non dirigée / dirigée (selon répertoire et programmation)**
- **Déchiffrage pour les pianistes**

Objectifs des cours

- développement et perfectionnement des réflexes liés à l'écoute
- organisation de travail personnel pour les projets en collectifs
- apprentissage du répertoire
- travail en partenariat avec les structures de diffusion
- logistique liée à la création, l'organisation et la tenue des projets
- savoir prendre sa place au sein d'un groupe
- autonomie dans l'apprentissage du texte musical
- création et gestion d'un groupe
- réalisation de projets (y compris à portée pédagogique) en autonomie
- ouverture sur la transdisciplinarité

Module 4. Enseignement complémentaire (au choix de l'élève)

Improvisation, analyse ; écriture ; MAO ; CAO ; initiation à l'électro acoustique ; acoustique musicale ; composition électro acoustique ; orchestration ; Sound painting ; initiation à la direction de chœur ; analyse fonctionnelle du mouvement...

La liste des enseignements complémentaires par établissement n'est pas exhaustive. Elle sera communiquée à la rentrée, cela en fonction de ce que chaque établissement proposera.

Domaine Art lyrique

Le cursus

Comme défini dans les textes de cadrage, le cursus se compose de 5 modules avec un nombre d'heures d'enseignement fixé à 750 heures minimum.

La durée du cursus est de 2 à 3 ans avec admission sur concours.



Tableau récapitulatif des heures minimales d'enseignements par modules :

- Dans le cadre du partenariat entre les établissements signataires, chaque année les élèves prendront connaissance de l'opportunité offerte de suivre certains cours ou / master class dans l'ensemble des établissements signataires, en dehors du cursus de leur établissement. Ces cours, spécifiques à chaque établissement, permettront ainsi de compléter chaque parcours individuel. A noter que les heures de ces cours supplémentaires n'apparaissent pas dans le nombre minimal d'heures à suivre par l'élève.

Modules		Volume horaire minimum tout au long du CPES
M1	Discipline dominante : chant lyrique	66
M2	Erudition	495
M3	Pratiques collectives/projets/ateliers	132
M4	Enseignement complémentaire (au choix)	99
M5	Connaissance de l'environnement professionnel	55
		Soit au total 847h

La répartition des heures des **Modules 2 et 3** sur un minimum de 66 semaines de cours.

M2 FM	198h
M2 commentaire d'écoute	99h
M2 culture musicale	198h
M3 Pratiques collectives / projets / ateliers	132h

Module 1. Discipline dominante : cours de chant lyrique

Objectifs des cours

- développement de technique vocale afin d'aborder en autonomie un répertoire varié
- approfondissement de la connaissance du répertoire allant de la Renaissance à la musique d'aujourd'hui
- participation régulière à différentes formes de pratiques collectives : chœurs, ensembles vocaux, productions d'opéra, musique de chambre, ensemble dirigé ou non dirigé
- développement de l'oreille harmonique et relative
- autonomie de travail et expertise vocale
- acquisition de la culture liée à l'art lyrique et à son environnement

Module 2. Erudition

Les heures du module 2 se répartissent entre les différents cours suivants :

- **Formation musicale**
- **Commentaire d'écoute**
- **Culture musicale**

Objectifs des cours

Formation musicale

- renforcement des compétences techniques et musicales nécessaires au futur musicien professionnel
- travail à l'écrit et à l'oral autour des quatre domaines suivants :
 - Domaine rythmique (relevés et déchiffrage lus et instrumentaux)
 - Domaine intonation (relevés divers, déchiffrages chantés, polyphonies vocales...)
 - Domaine harmonique (relevés, initiation à l'harmonisation clavier, théorie musicale...)
 - Domaine création, improvisation

Commentaire d'écoute

- développement et utilisation des outils nécessaires à la technique spécifique du commentaire d'écoute : réflexes auditifs, réactivité à l'écrit, rédaction et présentation orale...
- synthèse des connaissances acquises dans les autres disciplines musicales proposées dans les cycles : FM, histoire de la musique et analyse

Culture musicale

• Histoire de la musique

- acquisition des connaissances concernant l'évolution du langage, des formes et des genres musicaux du répertoire occidental de tradition écrite
- mise en relation de ces connaissances avec d'autres champs disciplinaires, tels l'histoire générale, la philosophie, les beaux-arts, la littérature, la poésie...
- associé à la notion de « Culture musicale », développement d'une réflexion d'ordre analytique, historique, culturelle ou esthétique, possibilité d'en transposer les problématiques sur d'autres répertoires, ainsi que de favoriser l'écoute critique et développer un questionnement personnel concernant sa propre pratique musicale

• Analyse

- acquisition d'une compréhension profonde des œuvres sur le plan du langage, des formes, du lien entre matière et structure, des textures, des genres, afin de développer une connaissance intime des œuvres et de stimuler son propre imaginaire musical
- maîtrise du vocabulaire, la terminologie et les concepts propres au champ musical
- développement de l'autonomie dans la mise en relation d'un savoir théorique avec une pratique artistique
- acquisition de la maîtrise d'un discours portant sur l'acte créateur et l'organisation du sonore

Module 3. Pratiques collectives

Les heures du module 3 se répartissent entre les différents cours suivants :

- **Projets artistiques (opéras, oratorios, spectacles)**
- **Musique de chambre**
- **Ensemble vocal dirigé**

Objectifs des cours

- approfondissement de la connaissance et de la pratique du répertoire allant de la Renaissance à la musique d'aujourd'hui
- approfondir la présence scénique, expression théâtrale, conduite des rôles et personnages
- développement et perfectionnement des réflexes liés à l'écoute : pulsation commune, justesse (notamment la « correction » de la justesse), son et respiration commune...
- organisation de travail personnel pour les projets en collectifs
- apprentissage du répertoire
- travail en partenariat avec les structures de diffusion
- logistique liée à la création, l'organisation et la tenue des projets

Module 4. Enseignement complémentaire (au choix de l'élève)

Formation musicale « chanteur » ; improvisation ; analyse ; écriture ; MAO ; CAO ; initiation à l'électro acoustique ; acoustique musicale ; composition électro acoustique ; initiation aux langues étrangères ; initiation à l'esthétique ; rhétorique et gestuelle baroque ; initiation à la direction de chœur ; analyse fonctionnelle du mouvement...

La liste des enseignements complémentaires par établissement n'est pas exhaustive. Elle sera communiquée à la rentrée, cela en fonction de ce que chaque établissement proposera.

Domaine Musique ancienne

Basson baroque, chant baroque, clavecin, contrebasse baroque, flûte à bec, luth, orgue, pianoforte, théorbe, traverso, viole de gambe, violon baroque, violoncelle baroque



Le cursus

Comme défini dans les textes de cadrage, le cursus se compose de 5 modules avec un nombre d'heures d'enseignement fixé à 750 heures minimum.

La durée du cursus est de 2 à 3 ans avec admission sur concours.

Tableau récapitulatif des heures minimales d'enseignements par modules :

- Dans le cadre du partenariat entre les établissements signataires, chaque année les élèves prendront connaissance de l'opportunité offerte de suivre certains cours ou / master class dans l'ensemble des établissements signataires, en dehors du cursus de leur établissement. Ces cours, spécifiques à chaque établissement, permettront ainsi de compléter chaque parcours individuel. A noter que les heures de ces cours supplémentaires n'apparaissent pas dans le nombre minimal d'heures à suivre par l'élève.

Modules		Volume horaire minimum tout au long du CPES
M1	Discipline dominante : pratique instrumentale	66
M2	Erudition	495
M3	Pratiques collectives	132
M4	Enseignement complémentaire (au choix)	99
M5	Connaissance de l'environnement professionnel	55
		Soit au total 847h

La répartition des heures des **Modules 2 et 3** sur un minimum de 66 semaines de cours.

M2 FM	198h
M2 commentaire d'écoute	99h
M2 culture musicale	98h
M3 orchestre/consort	66h
M3 ensembles	66h

Module 1. Discipline dominante : pratique instrumentale ou vocale

Les heures du module 1 se répartissent entre :

- **Les cours de technique instrumentale et interprétation**
- **Lecture sur fac-similé**
- **Les master class**

Objectifs des cours

- acquisition des techniques instrumentales afin d'aborder en autonomie le répertoire des époques : Renaissance, baroque et classique
- connaissance du répertoire en soliste, en ensemble, en consort
- développement de l'oreille harmonique et relative
- travail sur les modes de jeu, tempéraments, styles
- autonomie de l'entretien de son instrument
- acquisition de la culture liée à l'instrument pratiqué et à son environnement

Module 2. Erudition

Les heures du module 2 se répartissent entre les différents cours suivants :

- **Formation musicale**
- **Commentaire d'écoute**
- **Culture musicale**

Objectifs des cours

Formation musicale

- renforcement des compétences techniques et musicales nécessaires au futur musicien professionnel
- travail à l'écrit et à l'oral autour des quatre domaines suivants :
 - Domaine rythmique (relevés et déchiffrage lus et instrumentaux)
 - Domaine intonation (relevés divers, déchiffrages chantés, polyphonies vocales...)
 - Domaine harmonique (relevés, initiation à l'harmonisation clavier, théorie musicale...)
 - Domaine création, improvisation

Commentaire d'écoute

- développement et utilisation des outils nécessaires à la technique spécifique du commentaire d'écoute: réflexes auditifs, réactivité à l'écrit, rédaction et présentation orale...
- synthèse des connaissances acquises dans les autres disciplines musicales proposées dans les cycles : FM, histoire de la musique et analyse.

Culture musicale

• Histoire de la musique

- acquisition des connaissances concernant l'évolution du langage, des formes et des genres musicaux du répertoire occidental de tradition écrite.
- mise en relation de ces connaissances avec d'autres champs disciplinaires, tels l'histoire générale, la philosophie, les beaux-arts, la littérature, la poésie...
- associer à la notion de «Culture musicale», le développement d'une réflexion d'ordre analytique, historique, culturelle ou esthétique, et la possibilité d'en transposer les problématiques sur d'autres répertoires.
- favoriser l'écoute critique et développer un questionnement personnel concernant sa propre pratique musicale.

• Analyse

- acquisition d'une compréhension profonde des œuvres sur le plan du langage, des formes, du lien entre matière et structure, des textures, des genres, afin de développer une connaissance intime des œuvres et de stimuler son propre imaginaire musical.

- maîtrise du vocabulaire, de la terminologie et des concepts propres au champ musical
- développement de l'autonomie dans la mise en relation d'un savoir théorique avec une pratique artistique
- acquisition de la maîtrise d'un discours portant sur l'acte créateur et l'organisation du sonore

Module 3. Pratiques collectives

Les heures du module 3 se répartissent entre les différents cours suivants :

- **Pratiques collectives non dirigées**
- **Pratiques collectives dirigées**

Objectifs communs pratiques dirigées / non-dirigées

- pratique régulière de différents types de pratiques collectives : consort, ensemble dirigé ou non dirigé, orchestres
- développement et perfectionnement des réflexes liés à l'écoute : pulsation commune, justesse (notamment la « correction » de la justesse), qualité du son, son et respiration commune...
- accord, intonation, tempéraments
- vocalité, notion de rhétorique, organisation du discours
- organisation de travail personnel pour les projets en collectifs
- apprentissage du répertoire
- travail en partenariat avec les structures de diffusion
- logistique liée à la création, l'organisation et la tenue des projets

Objectifs spécifiques

Pratiques non dirigées

- savoir prendre sa place au sein d'un groupe
- autonomie dans l'apprentissage du texte musical
- création et gestion d'un groupe
- création des projets (y compris à portée pédagogique) en autonomie
- ouverture sur la transdisciplinarité

Pratiques dirigées

- développement et perfectionnement du travail par pupitres (partielles)
- savoir prendre sa place au sein d'un orchestre, d'un pupitre, d'un groupe
- savoir trouver sa place au sein d'un spectacle mis en scène, regroupant plusieurs familles d'artistes : musiciens, danseurs, chanteurs...
- autonomie dans l'apprentissage des traits
- travail avec le chef d'orchestre
- relier le travail musical avec son cadre spécifique et sa fonction : musique religieuse, musique de scène... appréhender les principales formes dirigées en usage à l'époque baroque : liturgie ou opéra

Ateliers 1. Improvisation et ornementation du 17^{ème} siècle : initiation aux pratiques de l'improvisation et de la « diminution » en Italie au 17^{ème} siècle à travers les standards de la Renaissance et les chansons ornées

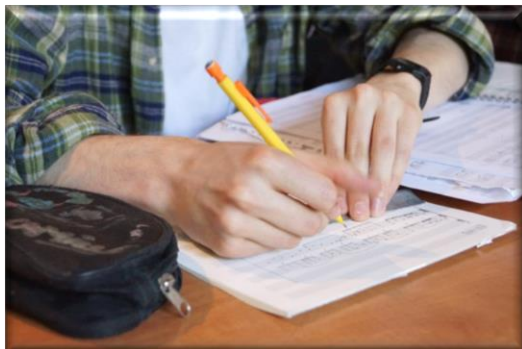
Atelier 2. Initiation à la basse continue pour les claviéristes

Module 4. Enseignement complémentaire (au choix de l'élève)

Formation musicale « chanteur » ; improvisation ; analyse ; écriture ; MAO ; CAO ; initiation à l'électro acoustique ; acoustique musicale ; composition électro acoustique ; initiation aux langues étrangères ; initiation à l'esthétique, rhétorique et gestuelle baroque ; initiation à la direction de chœur, analyse fonctionnelle du mouvement ...

La liste des enseignements complémentaires par établissement n'est pas exhaustive. Elle sera communiquée à la rentrée, cela en fonction de ce que chaque établissement proposera.

Domaine Érudition, direction, création



Composition, culture musicale, direction d'orchestre, direction de chœur, écriture, formation musicale, musique assistée par ordinateur et composition assistée par ordinateur, improvisation.

Le cursus

Comme défini dans les textes de cadrage, le cursus se compose de 5 modules avec un nombre d'heures d'enseignement est fixé à 750 heures minimum.

La durée du cursus est de 2 à 3 ans avec admission sur concours.

Tableau récapitulatif des heures minimales d'enseignements par modules :

- Dans le cadre du partenariat entre les établissements signataires, chaque année les élèves prendront connaissance de l'opportunité offerte de suivre certains cours ou / master class dans l'ensemble des établissements signataires, en dehors du cursus de leur établissement. Ces cours, spécifiques à chaque établissement, permettront ainsi de compléter chaque parcours individuel. A noter que les heures de ces cours supplémentaires n'apparaissent pas dans le nombre minimal d'heures à suivre par l'élève.

Modules		Volume horaire minimum tout au long du CPES
M1	Discipline dominante	198
M2	Commentaire d'écoute, autres disciplines d'érudition	297
M3	Pratiques collectives, projets, ateliers	126
M4	Enseignement complémentaire (au choix)	99
M5	Connaissance de l'environnement professionnel	55
		Soit au total 775h

La répartition des heures des **Modules 2 et 3** sur un minimum de 66 semaines de cours.

M2 FM	198h
M2 commentaire d'écoute	99h
M2 culture musicale (pour tous et toutes sauf ceux/celles dont c'est la discipline principale)	198h
M3 Pratiques collectives, projets, ateliers	60h

Objectifs des cours

➤ Culture musicale

• Histoire de la musique

- acquisition des connaissances concernant l'évolution du langage, des formes et des genres musicaux du répertoire occidental de tradition écrite
- mise en relation de ces connaissances avec d'autres champs disciplinaires, tels l'histoire générale, la philosophie, les beaux-arts, la littérature, la poésie...
- associé à la notion de « Culture musicale », développement d'une réflexion d'ordre analytique, historique, culturelle ou esthétique, possibilité d'en transposer les problématiques sur d'autres répertoires, favoriser l'écoute critique et développer un questionnement personnel concernant sa propre pratique musicale

• Analyse

- acquisition d'une compréhension profonde des œuvres sur le plan du langage, des formes, du lien entre matière et structure, des textures, des genres, afin de développer une connaissance intime des œuvres et de stimuler son propre imaginaire musical
- maîtrise du vocabulaire, de la terminologie et des concepts propres au champ musical
- développement de l'autonomie dans la mise en relation d'un savoir théorique avec une pratique artistique
- acquisition de la maîtrise d'un discours portant sur l'acte créateur et l'organisation du sonore

➤ Direction d'orchestre

- acquisition des compétences techniques, gestuelles et posturales
- connaissance du répertoire symphonique / opéra / oratorio (18^e siècle – musique d'aujourd'hui)
- acquisition des fondamentaux de gestion d'un orchestre / ensemble (niveau amateur, instrumentistes en formation, professionnel...)
- sensibilisation à la création et gestion des projets collectifs
- développement de l'oreille polyphonique, harmonique et liée au timbre
- expertiser les problématiques et apporter des solutions

➤ Direction de chœur

- acquisition des compétences techniques, gestuelles et posturales
- connaissance du répertoire choral (17^e siècle – musique d'aujourd'hui)
- acquisition des fondamentaux de gestion d'un chœur, ensemble (chœur d'enfants, chœur amateur adultes, chanteurs professionnels...)
- sensibilisation à la création et gestion des projets collectifs
- développement de l'oreille polyphonique, harmonique et liée au timbre
- expertiser les problématiques et apporter des solutions

➤ Composition instrumentale et vocale

- découverte des multiples champs d'expressions contemporaines (musiques écrites et improvisées, notations traditionnelles et étendues, écritures graphiques, musique électroacoustique...). Connaissance des grandes esthétiques du XX^{ème} et XXI^{ème} siècles.
- poursuite d'une écriture personnelle, fondée sur la recherche d'un langage assumé et libre, tant sur le plan théorique que pratique. Recherche fondamentale et apprentissage concret du métier de compositeur en toutes occasions (concert, pluridisciplinarité, musique d'application, transversalités...).

- participation active au collectif interprètes-compositeurs, basé sur l'échange et l'expérimentation, le travail au stade de l'esquisse
- mise en regard avec les autres disciplines artistiques (danse, cinéma, littérature, poésie et théâtre contemporains, jazz et musiques amplifiées, musiques du monde...)
- réflexion fondamentale sur la nature du geste musical et ce qui prévaut à sa création. Apprentissage de la pluralité des techniques disponibles au compositeur (comment générer du matériau musical - de l'improvisation aux nouvelles technologies)

➤ **Écriture**

La classe d'écriture (CPES) a pour objet la maîtrise du maniement par l'écrit des langages musicaux allant de la Renaissance au XXI^e siècle, sans restriction de genres, de styles, ni de formes, en remplissant les objectifs suivants :

- maîtrise de l'utilisation des paramètres formels, harmoniques, mélodiques et stylistiques
- démarches d'invention et de création
- immersion dans les œuvres du répertoire
- développement d'une compréhension approfondie des langages musicaux
- développement de pratiques instrumentales créatives parallèles (arrangement/improvisation/harmonisation/expérimentation)

Nota bene : Cette discipline s'adresse à tous les profils d'élèves : compositeurs, instrumentistes, musicologues, chanteurs, chefs de chœur ou d'orchestre... Une formation musicale solide (capacités de lecture, de déchiffrage et de synthèse) est nécessaire au bon déroulement des cours.

➤ **MAO, CAO, INITIATION À L'ÉLECTROACOUSTIQUE / Composition électroacoustique**

Aujourd'hui la composition électroacoustique et la composition assistée par ordinateur s'adressent à des publics variés. Ces pratiques sont à la croisée de plusieurs arts comme la danse, le théâtre, le multimédia, le cinéma, les arts plastiques, la vidéo, la poésie sonore, l'installation interactive et bien sûr la musique instrumentale, ce qui de ce fait, engage les élèves sur le chemin de la transversalité.

L'approche de la composition se fait à partir des techniques de studio et de l'étude des sons, de manière personnalisée en suivant des cheminements multiples, comme ceux de la musique concrète, actuelle, de l'analyse et de la synthèse des sons, de la psychoacoustique, d'analyse d'œuvres musicales de référence, choisies plus particulièrement dans le répertoire du XX^e siècle.

Les objectifs du cours sont les suivants :

- **Formation de compositeurs autonomes**

Il n'y a pas d'esthétique imposée, c'est à chaque élève de trouver sa personnalité musicale. Il s'agit d'amener l'élève à mettre en œuvre son imagination, son sens créatif, de favoriser les démarches d'invention afin de soutenir le développement d'une personnalité musicalement indépendante.

- **Pratiques transversales et pluridisciplinaires**

Il s'agit pour les élèves de cerner les enjeux d'une collaboration avec un ensemble de participants (musiciens, danseurs, comédiens, régisseurs, chargés de production, chargés de communication...)

- **Improvisation / pratiques collectives**

Une pratique d'interprète permet à l'élève de collaborer et de pratiquer du jeu sonore en collectif. C'est également l'occasion de faire des rencontres avec d'autres musiciens et d'aborder les problématiques de la relation à soi, à l'autre, l'espace, au geste, à la projection sonore.

- **Improvisation**

- mettre en marche un processus, une démarche d'invention et de création, à partir d'une réflexion et d'un concept personnel à travers la réalisation de projets
- développer un langage personnel, une identité musicale
- dépasser sa condition d'instrumentiste et acquérir des compétences transversales

- développer et enrichir sa palette de jeux en créant son propre dictionnaire sonore par l'étude de son instrument au-delà des modes de jeux déjà connus
- participer activement aux projets des autres élèves et ceux du département création
- acquérir une connaissance du fonctionnement du corps humain grâce à l'étude de l'anatomie
- comprendre comment la pratique de notre instrument conditionne une attitude posturale afin de créer une relation fine dans le jeu
- acquérir une perception sensible des mouvements du corps, comprendre leur importance dans le jeu musical, dans l'espace et dans la relation à l'autre (musicien, danseur, comédien, circassien, ...)
- acquérir des connaissances liées au support informatique et à l'utilisation du microphone
- acquérir une perception fine des paysages sonores, savoir y placer des actions sonores
- développer un savoir-faire dans la relation du son à l'image qu'elle soit sur support fixe (vidéos, films ...) ou bien dans une réalité performative (paysage, danse, cirque, théâtre ...)
- développer ses connaissances des diverses formes que revêt l'art contemporain, à travers les spectacles, les livres, les écoutes, les films et les rencontres (artistes, compagnies, lieux de créations...)

➤ **Formation musicale**

- renforcement des compétences techniques et musicales nécessaires au futur musicien professionnel et, éventuellement, d'un futur professeur de formation musicale
- travail à l'écrit et à l'oral autour des quatre domaines suivants :
 - Domaine rythmique (relevés et déchiffrage lus et instrumentaux)
 - Domaine intonation (relevés divers, déchiffrages chantés, polyphonies vocales...)
 - Domaine harmonique (relevés, initiation à l'harmonisation clavier, théorie musicale...)
 - Domaine création, improvisation
- des notions de culture musicale

Module 2. Erudition

Les heures du module 2, en dehors de la discipline dominante, se répartissent entre les différents cours suivants :

- **Formation musicale**
- **Commentaire d'écoute**
- **Culture musicale**

Objectifs des cours

Commentaire d'écoute

- développement et utilisation des outils nécessaires à la technique spécifique du commentaire d'écoute : réflexes auditifs, réactivité à l'écrit, rédaction et présentation orale...
- Synthèse des connaissances acquises dans les autres disciplines musicales proposées dans les cycles : FM, histoire de la musique et analyse.

Formation musicale (Voir description ci-dessus)

Culture musicale (Voir description ci-dessus)

Module 3. Pratiques collectives, projets, ateliers

Les heures du module 3, selon l'instrument pratiqué, peuvent se répartir entre les cours suivants :

- **Musique de chambre**
- **Pratiques collectives dirigées**
- **Création / participation dans les projets collectifs**
- **Participation aux différents ateliers en collectif**
- **Direction des orchestres, chœurs, ensembles**

Objectifs communs musique de chambre / orchestre

- pratique régulière de différents types de pratiques collectives : musique de chambre, ensemble dirigé ou non dirigé, orchestres
- développement et perfectionnement des réflexes liés à l'écoute.
- organisation du travail personnel pour les projets en collectifs
- apprentissage du répertoire
- travail en partenariat avec les structures de diffusion
- logistique liée à la création, l'organisation et la tenue des projets

Objectifs spécifiques

Musique de chambre

- savoir prendre sa place au sein d'un groupe
- autonomie dans l'apprentissage du texte musical
- création et gestion d'un groupe
- création des projets (y compris à portée pédagogique) en autonomie
- ouverture sur la transdisciplinarité

Orchestre

- développement et perfectionnement du travail par pupitres (partielles)
- savoir prendre sa place au sein d'un orchestre, d'un pupitre, d'un groupe
- autonomie dans l'apprentissage des traits
- travail avec le chef d'orchestre
- travail de ou avec les chefs de pupitres

Module 4. Enseignement complémentaire (au choix de l'élève)

Improvisation ; analyse ; écriture ; MAO ; CAO ; initiation à l'électro acoustique ; acoustique musicale ; composition électroacoustique ; orchestration ; soundpainting ; initiation à la direction de chœur ; analyse fonctionnelle du mouvement ...

La liste des enseignements complémentaires par établissement n'est pas exhaustive.

Elle sera communiquée à la rentrée, cela en fonction de ce que chaque établissement proposera.

Domaine jazz

Batterie, basse, chant, claviers, cordes, guitare, guitare basse, vents

Le cursus

Comme défini dans les textes de cadrage, le cursus se compose de 5 modules avec un nombre d'heures d'enseignement fixé à 750 heures minimum.

La durée du cursus est de 2 à 3 ans avec admission sur concours.

Tableau récapitulatif des heures minimales d'enseignements par modules :

- Dans le cadre du partenariat entre les établissements signataires, chaque année les élèves prendront connaissance de l'opportunité offerte de suivre certains cours ou / master class dans l'ensemble des établissements signataires, en dehors du cursus de leur établissement. Ces cours, spécifiques à chaque établissement, permettront ainsi de compléter chaque parcours individuel. A noter que les heures de ces cours supplémentaires n'apparaissent pas dans le nombre minimal d'heures à suivre par l'élève.

Modules		Volume horaire minimum tout au long du CPES
M1	Discipline dominante : pratique instrumentale	49,5
M2	Erudition, cultures jazz	462
M3	Pratiques collectives / ateliers	426
M4	Enseignement complémentaire (au choix)	132
M5	Connaissance de l'environnement professionnel	55
Soit au total		1124, 5 h

La répartition des heures des **Modules 2 et 3** sur un minimum de 66 semaines de cours.

M2 commentaire d'écoute	99h
M2 culture musicale	198h
M2 relevé	132h
M2 master class «origines du jazz»	33h
M3 atelier «répertoire»	132h
M3 atelier «rythmique»	132h
M3 Atelier «création»	132h
M3 restitutions publics	30h
M4 ateliers	132h

Piano pour batteurs, cordes, toute autre discipline souhaitée par l'élève (selon les établissements).



Module 1. Discipline dominante : pratique instrumentale

(Voir ci-dessus début de présentation du domaine)

Module 2. Erudition

Les heures du module 2 se répartissent entre les différents cours suivants :

- **Commentaire d'écoute** : analyse stylistique, formelle, contextuelle (replacer un enregistrement dans son contexte historique). Les moyens utilisés pour « mettre en œuvre » une création
- **Culture musicale** : Histoire du Jazz de 1900 à nos jours. Les formes du jazz
- **Relevés** : techniques du relevé harmonique, mélodique, rythmique (basse /batterie). Réalisation d'une « lead sheet»
- **Master class sur les origines du jazz** : la fusion des cultures qui ont créé le jazz

Module 3. Pratiques collectives

Les heures du module 3 se répartissent entre les différents cours suivants :

- **Pratiques collectives (groupes)**
- **Ateliers thématiques**
 - «Répertoire» : le répertoire du jazz, travail spécifique sur la connaissance des standards du jazz
 - «Rythmique/déchiffrage» : le placement rythmique des divers instruments d'une formation Jazz et leur interactivité
 - «Création/Composition» : cours de composition en petite formation. L'esthétique personnelle. Les multiples façons de créer. Ouverture sur toutes les esthétiques des musiques improvisées
- **Restitutions publiques** : concerts, projets personnels, partenariats avec diverses esthétiques musicales (anciennes ou/et contemporaines)

Module 4. Enseignement complémentaire (au choix de l'élève)

Formation musicale «chanteur» ; improvisation; analyse; écriture; histoire de la musique; MAO, CAO; initiation électroacoustique; acoustique musicale; composition électroacoustique ; initiation aux langues étrangères; initiation à l'esthétique, rhétorique et gestuelle baroque; initiation à la direction de chœur, analyse fonctionnelle du mouvement...

La liste des enseignements complémentaires par établissement n'est pas exhaustive. Elle sera communiquée à la rentrée, cela en fonction de ce que chaque établissement proposera.

Connaissance de l'environnement professionnel

Module 5, commun aux 6 domaines

55 heures sur 2 ans

Année 1 (24 heures)



A. Connaissances et stratégie au service du projet professionnel	A1- Études Supérieures en France (3h) A2- Études Supérieures en Europe (3h)
B. Être artiste aujourd'hui	B1- Outils de recherche et de formation (3h)
C. Outils de rédaction	C1- Rédaction de type universitaire (3h)
D. Métiers de l'art	D1- Les métiers de l'enseignement (4h)
E. Journées d'immersion professionnelle	E1- (8h)

Année 2 (31 heures)

A. Connaissance et stratégie au service du projet professionnel	A3- Environnement territorial (3h)
B. Être artiste aujourd'hui	B2- «Construire son réseau et se former au quotidien»: Rencontre débat (3h)
C. Outils de rédaction	C2- Rédaction de CV (3h) C3- Préparation d'un entretien / d'une audition (4h)
D. Métiers de l'art	D2- Régime des intermittents (2h) D3- Créer sa compagnie (3h) D4- Les métiers de l'orchestre - instruments / Les métiers de l'accompagnement –pianistes / rencontre avec un/une agent allemand – chanteurs (3h) D5- Rencontre avec un/une agent artistique (2h)
E. Journées d'immersion professionnelle	E2- (8h)

Certaines conférences concerneront toutes et tous les étudiant.e.s tandis que d'autres seront plus spécifiquement consacrées à un groupe.

Rendez-vous réguliers et collectifs, ces conférences permettent, au-delà de leur contenu, d'assurer la cohésion de la promotion

Contenu des séances du module 5

A1- Études Supérieures en France (3h)

Pôles Supérieurs / CNSM

Outre les aspects pratiques (durée des études, modalités des concours d'entrée, limite d'âge, diplômes, etc.), ce cours présentera la spécificité de chaque école et les attentes de niveau pour le concours d'entrée.

A2- Études Supérieures en Europe (3h)

Présentation des écoles habilitées à décerner Licences et Masters en Europe, notamment Allemagne, Suisse, Angleterre, Belgique ou Hollande.

En plus des aspects développés dans les écoles supérieures françaises seront abordé.e.s l'exigence linguistique des écoles au moment du concours d'entrée, le prix des études (privé / public) ou encore les différences et points communs avec la France.

A3- Environnement territorial (3h)

La fonction publique territoriale, principes et conditions d'accès, les conservatoires et leurs missions. Ce cours est à mettre en relation avec celui sur les métiers de l'enseignement.

B1- Outils de recherche et de formation (3h)

Présentation et visite de lieux emblématiques : médiathèque de la cité de la musique ou du CNSMDP, CDMC, musée de la musique, etc.

Principes de catalogage, découverte et utilisation d'outils de recherche numérique.

B2- « Construire son réseau et se former au quotidien»: rencontre débat (3h)

Afin de donner une image réaliste de la vie d'un.e artiste aujourd'hui, cette rencontre a pour but d'aborder des points aussi essentiels que le travail personnel, la construction de son réseau professionnel, l'importance de la maîtrise d'une ou deux langues ou encore le choix du statut en fonction de l'activité.

C1- Rédaction de type universitaire (3h)

Conseils méthodologiques pour la rédaction de dossiers (construction de la problématique), citation des sources (notes de bas de page, annexes, bibliographie...)

C2- Rédaction de CV (3h)

Atelier de rédaction de CV en 2 étapes :

-1^{ère} séance : présentation des différents types de CV et bios

-2^{ème} séance : regard sur les CV apportés par les étudiant.e.s et aide à l'amélioration

C3- Préparation d'un entretien / d'une audition (4h)

Sous forme de mises en situation dans lesquelles les étudiant.e.s seraient tour à tour candidat.e.s ou recruteur.trice.s, afin de vivre l'entretien de manière globale (ce que l'on écoute et voit lorsque l'on est chef.fe d'orchestre, metteur.se en scène, directeur.trice de conservatoire, RH, etc.). Entraînement à se présenter en 3 minutes.

D1- Les métiers de l'enseignement (4h)

Fonction publique territoriale : présentation des diplômes et concours, des statuts et cadres d'emplois, des contrats.

Le milieu associatif : loi 1901, statut des enseignant.e.s, contrats.

D2- Le régime des intermittents (2h)

Les politiques culturelles publiques dans le spectacle vivant. Le fonctionnement de l'intermittence

D3- Créer sa compagnie (3h)

Développement de son projet professionnel personnel : structuration, aspects budget, aspects administratifs, organisationnels, diffusion et communication. Bases de la gestion de projet.

Témoignage d'un/une fondateur.trice récent.e de compagnie avec exposé des enjeux et des difficultés rencontrées.

D4a- Les métiers de l'orchestre (instrumentistes de l'orchestre)

Ou

D4b Les métiers de l'accompagnement (pianistes)

Rencontre avec des enseignant.e.s accompagnateur.trice.s (musique et danse)

Exposé sur les divers débouchés de l'accompagnement avec mises en situation

Ou

D4c rencontre avec un agent allemand ou anglais (chanteurs) (3h)

Echange sur les modalités professionnelles dans les différents pays.

D5- Rencontre avec un/une agent artistique (2h)

E1- (8h) Journées d'immersion professionnelle

Rencontres avec des institutions locales : Maîtrise de Radio France à Bondy, MC93, Nouveau Théâtre de Montreuil, Philharmonie de Paris, Pôle Supérieur 93, Sequenza 9.3...

Invitation à suivre des répétitions professionnelles : opéras, théâtres, orchestres, pièces chorégraphiques... en relation avec les enseignant.e.s actif.ve.s dans ces réseaux.

Annexes

Liste, par domaine, de l'ensemble des professeur.e.s du CPES musique 93

Infos pratiques

Équipe pédagogique du CPES musique 93
Année 2021 – 2022

Domaine instruments de l'orchestre			
Discipline	Nom	Prénom	Conservatoire
Alto	LEBRE	Marie	CRR 93
Alto	MONCIERO	Jean-Charles	CRR 93
Basson	LIEBOLD	Amrei	CRR93
Clarinete	FREUND	Nicolas	EST ENSEMBLE
Clarinete	GUEROULT	Valérie	CRR 93
Contrebasse	DELEFORGE	Jean-Christophe	CRR 93
Cor	PETITDIDIER	Patrice	CRR 93
Cor	SCHIRRER	Bernard	EST ENSEMBLE
Déchiffrage cordes	YTHIER RETSIN	Bettina	EST ENSEMBLE
Déchiffrage cuivres	CLIQUEUNNOIS	Michaël	EST ENSEMBLE
Flûte traversière	DESHAYES	Sophie	CRR 93
Flûte traversière	DUCOS	Françoise	EST ENSEMBLE
Flûte traversière	OPHELE	Emmanuelle	EST ENSEMBLE
Flûte traversière	PERILLAT-BOTTONET	Anne	CRR 93
Flûte traversière	REIBELO	Teresa	EST ENSEMBLE
Harpe	DAUPS REBER	Isabelle	CRR 93
Harpe	SARAF	Aurélié	CRD de Bobigny
Hautbois	LIEBENGUTH	Valérie	CRR 93
Musique de chambre	BILLARD	Alexandre	EST ENSEMBLE
Musique de chambre	GIGUELAY	Gwendal	EST ENSEMBLE
Musique de chambre	GRANDET	Isabelle	CRR 93
Musique de chambre	HETZ	Audrey-Anne	EST ENSEMBLE
Musique de chambre	HUMBERT	Armelle	EST ENSEMBLE
Musique de chambre	MAURER	Michel	EST ENSEMBLE
Musique de chambre	POINCHEVAL	Pénélope	EST ENSEMBLE
Musique de chambre	QUATTUOR VAN KUIJK		CRR 93
Musique de chambre	SALLES	Axel	EST ENSEMBLE
Musique de chambre	SARAF	Aurélié	CRD de Bobigny
Musique de chambre	STEFFANUS	Mathieu	CRD de Bobigny
Musique de chambre	TESSIER	Youri	EST ENSEMBLE
Orchestre à cordes	FOURNIER	Richard	CRR 93
Orchestre des étudiants des conservatoires d'Est Ensemble	HOLT	Olivier	EST ENSEMBLE
Percussions classiques	BENLOLO	Gabriel	CRR 93
Percussions classiques	DE NYS	Etienne	CRD de Bobigny
Saxophone	LAPORTE	Stéphane	CRR 93
Saxophone	PETIT	Julien	CRR 93
Trombone	SABATON	Patrick	CRR 93
Trompette	GERVAIS	Thierry	CRR 93
Trompette	PETIT	Pierre	EST ENSEMBLE
Violon	BOHN	Véronique	CRR 93
Violon	BONAMY	Arlette	CRR 93
Violon	CHRISTIANY	Maria	CRD Bobigny

Violon	DIEUDEGARD	Julien	EST ENSEMBLE
Violon	FAURE-RIPE	Béatrice	CRR 93
Violon	GRIMBERT BARRE	Romuald	EST ENSEMBLE
Violon	HOUZEL	Hélène	CRR 93
Violon	ROUSSEL	Fabien	CRR 93
Violoncelle	DELVILLE	Lucie	CRR 93
Violoncelle	FAURE	Miliau	CRR 93
Violoncelle	LAURIDON	Florian	CRR 93

Équipe pédagogique du CPES musique 93
Année 2021 – 2022

Domaine Instruments polyphoniques ¹			
Discipline	Nom	Prénom	Conservatoire
Accompagnement (cours)	DUBROCAS	Alexis	EST ENSEMBLE
Accompagnement (cours)	GODENY	Marta	CRD de Bobigny
Accordéon	GUEROUET	Frédéric	CRR 93
Accordéon	MILLET	Anthony	EST ENSEMBLE
Accordéon	PEIGNE	Alexandre	EST ENSEMBLE
Déchiffrage piano	CHOUKROUN	Corinne	CRD de Bobigny
Déchiffrage piano	KANEKO	Yoko	CRD de Bobigny
Déchiffrage piano et initiation à l'accompagnement	NORMAND	Emmanuel	EST ENSEMBLE
Guitare	PERROY	Judicaël	CRR 93
Guitare	SCHOLASTIQUE	Valérie	CRR 93
Guitare classique	CHAGNOT	Tania	CRR 93
Orgue	MAGNUSZEWSKI	Matthieu	CRR 93
Piano	BONAMY	Arlette	CRR 93
Piano	BONN	Jean-Marc	CRR 93
Piano	DENEAU	Cécile	CRR 93
Piano	DUREAU	Jean-Sébastien	EST ENSEMBLE
Piano	GIROUD	Mathilde	EST ENSEMBLE
Piano	KULAGLICH	Jasmina	CRR 93
Piano	Le GRAND	Sandrine	EST ENSEMBLE
Piano	MARELLA	Marie-Christine	EST ENSEMBLE
Piano	MAURER	Michel	EST ENSEMBLE
Piano	MERCIER	Emmanuel	EST ENSEMBLE
Piano	PERBOST	Bruno	CRR 93
Piano	PIGEOT	Claire	CRD de Bobigny
Piano	PRESLE-GARCIA	Béatrice	CRR 93
Piano	RODE ESTELLES	Nathalie	CRR 93
Piano	SAMSONOVA	Svetlana	CRR 93
Piano complémentaire	ARANCIBIA	Mauricio	EST ENSEMBLE
Piano complémentaire	MOUCHEL	Julien	EST ENSEMBLE
Pianoforte	MONTEBUGNOLI	Luca	CRD de Bobigny

1

La harpe et la musique de chambre sont rattachées au domaine Instruments de l'orchestre

Équipe pédagogique du CPES musique 93
Année 2021 – 2022

Domaine Art lyrique			
Discipline	Nom	Prénom	Conservatoire
Atelier Lied	PIGEOT	Claire	CRD de Bobigny
Atelier Transversal (théâtre)	DEBARNOT	Léa	EST ENSEMBLE
Atelier Transversal (mouvement)	PIQUEMAL	Jean-Marc	EST ENSEMBLE
Atelier Transversal (voix)	MARDAYER	Mickael	EST ENSEMBLE
Atelier transversal	TANGUY	Deborah	CRD de Bobigny
Chant	BONNET	Cécile	EST ENSEMBLE
Chant	DELARUE	Daniel	CRR 93
Chant	EXPERT	Robert	CRD de Bobigny
Chant	FOURNIER	Sophie	EST ENSEMBLE
Chant	GUEVAR	Delphine	CRD de Bobigny
Chant	HUMBERT	Armelle	EST ENSEMBLE
Chant	LE COUTOUR	Anne	CRD de Bobigny
Chant	LO PAPA	Anthony	CRD de Bobigny
Chant	MOATY	Dominique	CRR 93
Chef de chant, accompagnateur	NORMAND	Emmanuel	EST ENSEMBLE
Danse chanteurs	GROBMING	Sonia	CRD de Bobigny
Déchiffrage chanteurs	LAVAUD	Agathe	CRD de Bobigny
Déchiffrage chanteurs	SIMONPIETRI	Catherine	EST ENSEMBLE
Ensemble vocal	BRETONNIERE	Antoine	EST ENSEMBLE
Ensemble vocal	PAVILEK	Stanislav	EST ENSEMBLE
Théâtre chanteurs	LASCAULT	Catherine	CRD de Bobigny

Équipe pédagogique du CPES musique 93
Année 2021 – 2022

Domaine Musique ancienne			
Discipline	Nom	Prénom	Conservatoire
Basson baroque	PAPASERGIO	Jérémie	CRR 93
Chant baroque	MOATY	Dominique	CRR 93
Clavecin	CAZES	Pierre	CRR 93
Clavecin	MANKAR	Marouan	EST ENSEMBLE
Contrebasse baroque / Violone	DELEFORGE	Jean-Christophe	CRR 93
Flûte à bec	DEFOURS	Françoise	CRR 93
Flûte à bec	ELOI	Marie Theres	EST ENSEMBLE
Traverso	PRAIN-LEBEL	Isabelle	EST ENSEMBLE
Traverso	SIERRA	Annibal	EST ENSEMBLE
Viole de gambe	LACORNE-HEBRARD	Ondine	CRR 93
Violon baroque	HOUZEL	Hélène	CRR 93
Violoncelle baroque	COLLIGNON	Pauline	EST ENSEMBLE

Équipe pédagogique du CPES musique 93
Année 2021 – 2022

Domaine Érudition, Direction, Création et Formation Musicale			
Discipline	Nom	Prénom	Conservatoire
Acoustique musicale	FABRE	Benoit	CRR 93
Analyse	BOUKOBZA	Jean-François	CRR 93
Analyse, Culture musicale	PLANTARD	Rebecca	CRD de Bobigny
Analyse, Culture musicale, Ecriture, Commentaire d'écoute,	CHOLLETON	Jean-Pierre	EST ENSEMBLE
Composition	PONTIER	Jonathan	CRR 93
Composition	de SOUZA	Luciano	CRD de Bobigny
Composition	THOMASSIN	Arthur	CRD de Bobigny
Composition	ZAVARO	Pascal	EST ENSEMBLE
Composition électroacoustique	DIEZ-FISCHER	Santiago	EST ENSEMBLE
Composition électroacoustique	MARINI	Marco	EST ENSEMBLE
Composition électroacoustique	PRAGER	Jonathan	EST ENSEMBLE
Culture musicale, Commentaire d'écoute	RUGET	Nathalie	EST ENSEMBLE
Direction de chœur	BRETONNIERE	Antoine	EST ENSEMBLE
Direction de chœur	SIMONPIETRI	Catherine	CRR 93
Direction d'orchestre	GRANDE	Alexandre	CRR 93
Ecriture	BECK	Rémi	EST ENSEMBLE
Ecriture	GUIN	Fabre	CRR 93
Ecriture	NISI	Adelon	CRR 93
Ecriture	PINTE	Marie Sarah	CRD de Bobigny
Improvisation	PANNIER	Philippe	CRR 93
MAO/CAO	BERNHARD	Jean-Yves	CRR 93
MAO	ESCRIBE	Joseph	EST ENSEMBLE
Orchestration	DUBUGNON	Richard	CRR 93
Pédagogie	VILLANUEVA	Patrick	CRD de Bobigny
Formation musicale			
FM	BELTHOISE JOSSE	Hélène	CRR 93
FM	GIOVANINETTI	Livia	EST ENSEMBLE
FM	HIRON	Jean	CRR 93
FM	MOULIN	Frédérique	CRR 93
FM	PAYRI	Béatrice	EST ENSEMBLE
FM	PINTE	Marie Sarah	CRD de Bobigny
FM, atelier d'analyse graphique	ACUNA FUENTES	Maria-Luisa	EST ENSEMBLE
FM Piano complémentaire	ARANCIBIA	Mauricio	EST ENSEMBLE

Équipe pédagogique du CPES musique 93
Année 2021 – 2022

Domaine jazz			
Discipline	Nom	Prénom	Conservatoire
Atelier, formation musicale	FOUGERE	Maxime	CRD de Bobigny
Atelier, analyse, composition, déchiffrage, histoire, pédagogie, projet personnel	VILLANUEVA	Patrick	CRD de Bobigny
Atelier, guitare	de VILLIERS	Tam	EST ENSEMBLE
Atelier rythme	PAYEN	Stéphane	EST ENSEMBLE
Batterie	FILOSA	Franck	CRD de Bobigny
Batterie - ateliers	LAIZEAU	François	CRR 93
Batterie	TALLET	Ianick	EST ENSEMBLE
Chant, ensemble	TANGUY	Deborah	CRD de Bobigny
Contrebasse	MOUTON	Claude	CRR 93
Contrebasse	VIRET	Jean-Philippe	EST ENSEMBLE
Harmonie, écriture	CHOLLETON	Jean-Pierre	EST ENSEMBLE
Harmonie - Arrangement	LESTRA	Yannick	EST ENSEMBLE
MAO	BENZAQUINE	Valérie	CRD de Bobigny
Piano	CLERC-RENAUD	Romain	EST ENSEMBLE
Piano- théorie - ateliers	TERRANOVA	Claude	CRR 93
Saxophone	GOVIN	Pierre-Olivier	CRR 93
Saxophone, Grande formation	PAYEN	Stéphane	EST ENSEMBLE

Infos pratiques CPES Musique 93

2021-2022

CRR 93

Adresses

Site d'Aubervilliers

5 rue Edouard Poisson, 93300 Aubervilliers

Tél : 01 48 11 04 60

Email : contact@crr93.fr

Pour s'y rendre : Métro ligne 7 station Aubervilliers-Quatre Chemins
puis 15 min à pied ou Bus 150 ou Bus 170 (arrêt André Karman)

Site de la Courneuve

41 avenue Gabriel Péri, 93120 La Courneuve

Tél : 01 43 11 21 10

Pour s'y rendre : RER B, direction Aéroport Charles de Gaulle, arrêt La Courneuve-Aubervilliers,
ou Bus 150 arrêt La Courneuve-Aubervilliers RER,
ou Bus 249 arrêt Général Schramm

Adresse postale

5 rue Edouard Poisson, BP 105, 93303 Aubervilliers cedex

Équipes

Direction

- Alexandre Grandé, directeur,
- Bertrand Guilgaud, directeur adjoint,
- Rodolphe di Sabatino, directeur administratif

Scolarité

- Céline André, coordinatrice de la scolarité
- Christelle Thiolat, assistante

Site internet : www.crr93.fr

Facebook : [@crr.aubervilliers.93](https://www.facebook.com/crr.aubervilliers.93) / **Instagram** : [@crr_aubervilliers_93](https://www.instagram.com/crr_aubervilliers_93)

Réseau des conservatoires d'Est Ensemble

CRD de Montreuil

Adresse

ATTENTION : *En raison d'une importante phase de rénovation le conservatoire sera fermé durant l'année scolaire 2021-2022. Les cours sont maintenus dans différents sites de la ville, vous référer à votre planning.*

Adresse temporaire de l'administration

11 rue du Sergent Bobillot, 93100 MONTREUIL

Tel. 01 83 74 57 90

Email : conservatoire.montreuil@est-ensemble.fr

Pour s'y rendre : Métro ligne 9, station Mairie de Montreuil

Équipes

Direction

- Le poste de direction est en cours de recrutement
- Yaël Hassoun, responsable des études du CRD de Montreuil
- Marine Laffargue, responsable administrative et financière

Scolarité

- Françoise Maffei, secrétaire à la scolarité

Facebook : @conservatoiremontreuil93

CRD de Pantin

Adresse

2, rue Sadi-Carnot, 93500 Pantin

Tel. 01 83 74 57 40

Email : conservatoire.pantin@est-ensemble.fr

Pour s'y rendre : RER E, direction Chelles-Gournay ou Tournan, arrêt Pantin,

Bus 151 ou 249 arrêt Pantin RER - Mairie,

Tram 3b direction Porte d'Asnières, arrêt Rosa Parks Ella Fitzgerald-Grands moulins de pantin

Métro ligne 5 station Hoche

Équipes

Direction

- Bernadette Dodin, directrice
- Directrice adjointe - responsable pédagogique du domaine Création Esthétiques Langages : poste en cours de recrutement
- Hélène Bruce, responsable pédagogique du domaine Pratiques Instrumentales
- Mickaël Mardayer, responsable pédagogique du domaine Arts de la Scène
- Mannaïg Pelhate, responsable administrative et financière

Scolarité

- Secrétaire à la scolarité : poste en cours de recrutement
- Muriel Ory, secrétaire de direction

Facebook : @Conservatoire de Pantin

Site internet : [Les conservatoires](http://Lesconservatoires.com) | [Est Ensemble \(est-ensemble.fr\)](http://EstEnsemble.com)



CRD Jean Wiener de Bobigny

Adresse

2 Place de la Libération, 93000 Bobigny

Tel : 01 48 31 16 62

Email : copcpes@ville-bobigny.fr

Pour s'y rendre : Métro ligne 5, station Pablo Picasso, puis 10 mn à pied ou tram T1, arrêt Libération, le Conservatoire est en face de l'arrêt

Équipes

Direction

- Arthur Thomassin, directeur
- Thomas Grimaud, responsable administratif

Scolarité

- Mazia Benchaa
- Claudine Roussel

Responsable de l'action culturelle

- Coline Durand

Site internet : www.bobigny.fr